

## HISTORIQUE DE LA CURE DU CENTRE, A FARCIENNES, RUE J.BOLLE 2.

Notre historien local, qui fut aussi Président de la Fabrique d'église de l'Assomption, Joseph KAISIN, publie dans ses Annales historiques de la commune de Farciennes, en 1889, le fruit de ses recherches sur le terrain et la cure de Farciennes, sis rue Joseph Bolle, n° 2.

Il relate avoir découvert dans un registre de frère Laurent Scohier, curé de Farciennes, en 1629, la charte suivante, écrite dans le 'français' de l'époque :

*« L'an 1399, le huitième de may, je, Jan, seigneur de Marbais et de Farciennes, ay donné et légaté à Frère Nicolas Marille, investit de Farciennes, religieux de Floeffe poier (pour) quelque bénéfice reçu de lui, maison, establerie, grange, jardin et toute la pourprinsse à moy appartenante, gisant sur le grand chemin, à vent quitte et lige de cens et rente( libre de toute obligation), excepté que ledit frère Nicolas sera obligé de payer un chappon, qui est dû sur la grange, au seigneur d'Acoz.*

*Fait le jour que dessus en présence du sieur Théodore de Fléron, Vatelot Delvau, bouvier de Farciennes et Elgen, forestier. »*

J.Kaisin commente : « on voit donc, qu'en 1399, la maison de la cure a été établie à la place qu'elle occupe encore actuellement, depuis près de cinq siècles.

Sa 'pourprinsse' (la surface de la propriété) a été divisée en deux parties par le chemin de fer de l'Etat, construit en 1841-1842. La station du chemin de fer y est établie.

Lors de la donation, la maison curiale était complétée par des étables et grange ; le curé aura sans doute utilisé ces dépendances, car les curés de Farciennes, comme ceux des autres communes, ont tenu des bestiaux et mêmes des chevaux jusqu'à la Révolution française. Une petite brasserie avait aussi été installée par le curé.

Il faut savoir que jusque la Révolution française, les curés n'étaient pas rétribués et ne devaient leur subsistance qu'à la générosité des nobles et des bourgeois de leur commune, vivant partiellement, en autarcie, cultivant le terrain de la cure, élevant bétail et basse-cour et fabriquant leur bière de basse fermentation.

Nous lisons dans le registre des conseils de Fabrique du 10/09/1841, que le terrain de la Fabrique, annexé pour moitié, pour la construction du chemin de fer, ligne Charleroi-Namur, a rapporté la somme de 7.001 francs, qui a servi à construire deux murailles séparant la propriété et le chemin de fer, ainsi que pour la restauration de la cure, en y ajoutant un étage, le desservant de l'époque, l'abbé Dujardin, se plaignant, au conseil de Fabrique, du peu de commodités, dont il jouissait.



*A gauche l'ancienne Cure*



A droite derrière la maison du garde-barrière, l'ancienne cure.



La cure actuelle, probablement la 5<sup>ème</sup> ou 6<sup>ème</sup>, depuis 1399, a été entièrement reconstruite au cours de l'année 1990. Le curé de l'époque, l'abbé Robert Noël, a reçu les clefs de la nouvelle cure le 04 juillet 1991.

Fin 2020, la commune de Farciennes décide de l'expropriation de la cure et de la propriété, appartenant de haute époque, à la Fabrique d'église, pour cause d'utilité publique, dans le but de créer un immense passage sous voies, afin de mieux intégrer la grand place à la rue Joseph Bolle et mieux sécuriser l'ensemble.

Ainsi disparaît de la mémoire des hommes et de l'histoire de Farciennes, en ce début 2021, un lieu hautement historique de la commune, témoin, depuis cette lointaine époque, de tant de faits de la vie quotidienne, des heurts, malheurs et bonheurs que les époques traversées ont rencontrés.







**Claude JACQUES, Fabricien Patrimoine.**

**La cure appartenant à la Fabrique d'église de l'Assomption, les Fabriciens se mettent, dès à présent, en route en vue d'une reconstruction ou d'un achat pour une nouvelle cure**

**Histoire à suivre...**